



AVIS DE CONCOURS - SESSION 2022

**Recrutement et examens professionnels des personnels
de bibliothèque**

Service Inter académique de recrutement des personnels non enseignants

Personnels des bibliothèques

Les inscriptions seront enregistrées par INTERNET sur le site :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24793/concours-des-bibliotheques.html>

Sélectionnez votre académie d'affectation pour Lille ou Amiens

- Bibliothécaire	Externe/ Interne
- Bibliothécaire	Externe spécial
- Bibliothécaire hors classe	Examen professionnel
- BIBAS classe normale	Externe/ Interne
- BIBAS classe supérieure	Externe/ Interne
- BIBAS de classe supérieure	Examen professionnel
- BIBAS de classe exceptionnelle	Examen professionnel
- Conservateur des bibliothèques	Externe/ Interne
- Conservateur des bibliothèques	Externe spécial

**du mardi 12 octobre 2021, à partir de 12 heures,
au mercredi 10 novembre 2021, à 17 heures, heure de Paris,**

Aucune inscription ou modification d'inscription ne peut être acceptée après la fermeture du serveur d'inscription.

Les candidats doivent impérativement se reporter au Bulletin officiel n°38 du 14 octobre 2021 afin de prendre connaissance de la note de service du 12-10-2021 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2022.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo38/MENH2130761N.htm>

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de téléversement des dossiers et des pièces justificatives qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription ;
- Sur la demande de pièces justificatives.